



POLITIQUE CHAMPS LIBRES

Quelle est la physionomie du nouveau Sénat ?

Un sénateur sur deux exerce son premier mandat. La Haute Assemblée compte 25 % de femmes et 24 anciens membres du gouvernement.



Guillaume Tabard

@Gtabard

PARLEMENT Elles étaient 80 dans le Sénat sortant ; elles sont désormais 87. La Haute Assemblée compte exactement une femme pour quatre hommes. On reste loin de la parité mais le Sénat n'est guère en retard sur l'Assemblée nationale qui compte 151 femmes sur 577 députés, soit 26 %.

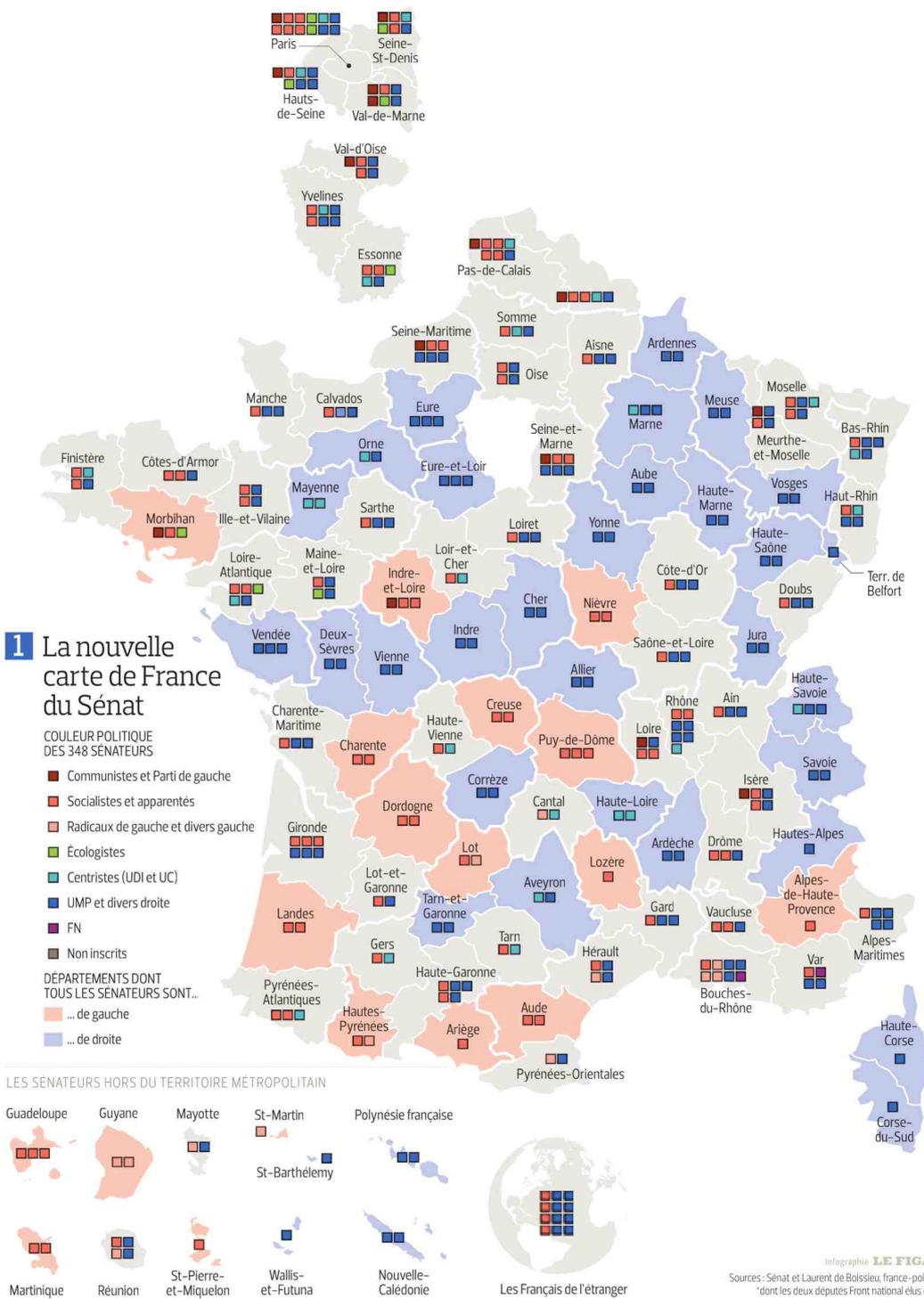
Le décalage est un peu plus marqué entre les deux assemblées en termes d'âge. La moyenne d'âge de l'Assemblée était de 54,7 ans lors de son renouvellement, en 2012. Elle est de 61 ans au Sénat.

Le Palais du Luxembourg n'en connaît pas moins un important renouvellement. Un sénateur sur deux en effet (173) vient de décrocher ou est en train d'effectuer son premier mandat. Alors qu'un sur vingt seulement (19) siège depuis plus de vingt ans.

Le Sénat compte dans ses rangs un an-

ancien premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, contre deux à l'Assemblée (François Fillon et Jean-Marc Ayrault). Les anciens ministres sont également plus nombreux au Palais Bourbon (59) qu'au Palais du Luxembourg (23). Sur ces 23 anciens ministres, 14 ont siégé dans des gouvernements de droite. François Baroin rejoint ainsi, Philippe Bas, Jean-Marie Bockel, Hubert Falco, Jean-Claude Gaudin, Chantal Jouanno, Alain Joyandet, Roger Karoutchi, Gérard Larcher, Valérie Létard, Gérard Longuet, Claude Malhuret, Michel Mercier et Henri de Raincourt. 9 ont siégé dans un gouvernement de gauche : Michèle André, Nicole Bricq, Hélène Conway-Mouret, Michel Delebarre, Michèle Demessine, Jean-Pierre Masseret, François Patriat, Jean-Pierre Sueur et Catherine Tasca.

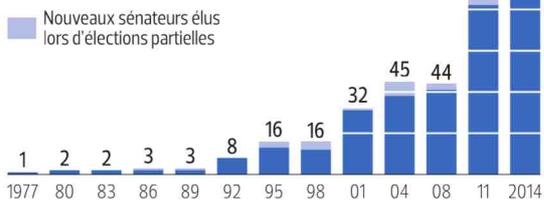
Près des deux tiers des sénateurs sont maires, dont ceux de Marseille (Jean-Claude Gaudin) et Lyon (Gérard Collob). Parmi les sortants, le maire de Strasbourg, Roland Ries. Un président de département sur trois est sénateur, avec 9 arrivées et 4 sorties, dont Jean-Michel Baylet, battu dans le Tarn-et-Garonne. ■



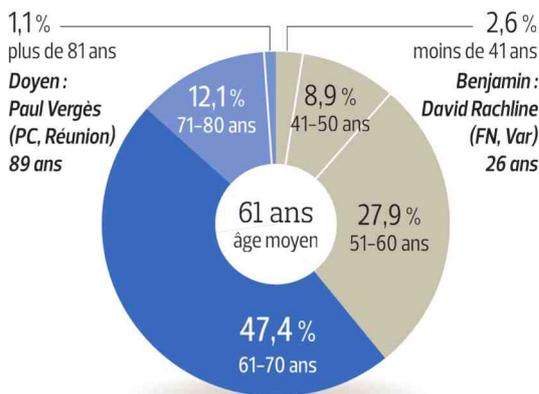


2 Le « portrait » des sénateurs

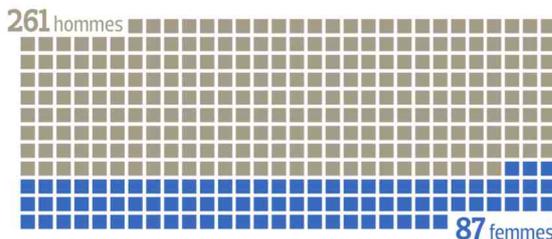
LE NOMBRE DE NOUVEAUX ÉLUS



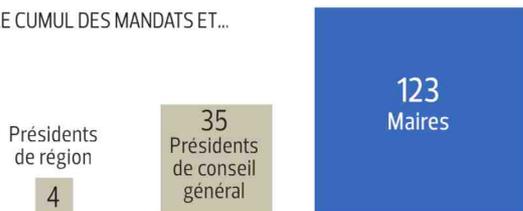
LA RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE DES SÉNATEURS



LE RAPPORT HOMMES-FEMMES



LE CUMUL DES MANDATS ET...



... LES ANCIENS MEMBRES DE GOUVERNEMENT





3 L'équilibre des groupes depuis 1959

